

FONDS DE LA SEMAINE

# APHILION SURFE SUR LA VAGUE QUANTITATIVE

Les fonds proposés par la société ont bien résisté à la volatilité du premier semestre.

**A**philion est une société de gestion d'actifs créée en 2000 par Jan Holvoet et Nico Goethaels, deux anciens gestionnaires issus de KBC Asset Management, lesquels en détiennent encore aujourd'hui le contrôle. «Dès le début, leur ambition a été de concentrer leurs efforts sur la gestion d'un seul fonds en actions internationales, sur une seule sélection de titres, afin de ne pas disperser leurs efforts», souligne Xavier Boussemaere, qui a rejoint le groupe en 2014 afin de s'occuper des aspects commerciaux.



**JAN HOLVOET ET NICO GOETHAELS** ont créé la société de gestion d'actifs Aphilion en 2000.

européennes (50%), car «notre modèle marche mieux sur les groupes européens et il est également plus facile de pouvoir réagir aux nouvelles durant les heures de travail plutôt que de prendre le risque d'être souvent en retard».

## Modèle

Le modèle quantitatif d'Aphilion n'est pas biaisé vers une stratégie de type *value*, qui prend parfois beaucoup de temps à se réaliser, ou vers une stratégie de type crois-

sance, où les valorisations sont souvent élevées. «Nous cherchons à trouver des discordances en examinant l'évolution des fondamentaux d'une société (attentes du consensus pour le résultat par action) par rapport à l'évolution du cours. Chaque action se voit attribuer un score sur lequel nous nous baserons pour constituer un portefeuille d'environ 80 valeurs où la pondération se fera en fonction de la volatilité. Une valeur peu volatile se verra donc attribuer un poids plus important dans le portefeuille.»

«Nous aurons également tendance à accorder plus de poids à ce qui s'est passé dans un passé récent. En 2016, Bekaert n'est par exemple plus la même société qu'en 2000. C'est pourquoi nous ne suivons pas le modèle aveuglement et nous analyserons systématiquement le contenu du signal qu'il donne.»

## Balance

Sur la base de cette expertise dans la sélection de titre, le gestionnaire a également lancé un fonds mixte Aphilion Q<sup>2</sup> - Balance depuis 2014, qui vise à offrir une protection par rapport aux mouvements éventuels sur les marchés financiers. «Ce fonds utilise la même sélection d'actions que pour le produit Equities mais couvre systématiquement entre 65 et 85% du risque actions, ce qui en fait un produit plus attractif pour les investisseurs qui n'apprécient pas d'être exposés à 100% sur le risque boursier, tout en étant intéressés par une participation aux mouvements haussiers, souligne Xavier Boussemaere. C'est une alternative aux comptes d'épargne avec une volatilité moindre qu'une exposition directe sur les marchés boursiers.»

Depuis le début de l'année, cette couverture systématique du risque boursier

a permis au fonds Balance de ne reculer que de 1%, contre 4,5% pour le produit Equities, et entre 6 et 8% pour la plupart des grands indices européens. «Depuis son lancement, le fonds Balance a prouvé sa capacité à résister lors des périodes plus volatiles, que ce soit en août 2015 ou au début de cette année, indique encore Xavier Boussemaere. Le modèle quantitatif s'occupe par exemple de l'équilibre des protections entre les *futures* sur les indices S&P 500 ou EuroStoxx50, ainsi que pour le risque de change, notamment par rapport au dollar.»

## Distribution

En Belgique, le principal canal de distribution (pour les investisseurs particuliers) des deux fonds d'Aphilion sont

les brokers en ligne (Keytrade Fortuneo ou Binckbank), qui permettent d'acheter le produit contre un courtage de 5 à 10 euros, ce qui représente des frais nettement moins élevés qu'en passant par un réseau bancaire traditionnel. «Nous évitons de rentrer dans des accords de distribution car nous voulons conserver le contrôle sur la manière dont le fonds est disponible. Comme nous n'avons pas de liquidité journalière et que nos actifs sous gestion restent encore limités, nous n'avons également pas accès à des réseaux spécialisés dans les fonds tiers, comme ceux de Beobank ou de Crelan, mais nous sommes référencés chez certains assureurs-vie dans le cadre de contrat de branche 23.»

© FRÉDÉRIC LEJOINT